

ment à l'autre, tandis qu'aux États-Unis le Président qui est l'exécutif, ne peut être changé que tous les quatre ans. Or, il arrive aujourd'hui en face des changements trop fréquents de gouvernements qui se multiplient en France, en Angleterre, en Italie, que l'on regarde comme une sauvegarde pour les institutions populaires, comme trait digne d'imitation, cette stabilité relative dont jouit l'exécutif aux États-Unis.

Il s'en suit que les pères de la constitution américaine ont grandi dans l'opinion du monde et qu'aujourd'hui l'on regarde leur œuvre comme un monument de prévoyance et de sagesse. Il faut étudier le *Federalist* pour se rendre compte de la perspicacité des premiers hommes d'état américains, de Washington, de Madison, de Jay et surtout de Hamilton. On ne pouvait guère, ce semble, attendre pareil succès de simples colons peu préparés par des études antérieures, par leurs occupations, à élaborer une matière aussi abstraite qu'une constitution ; cependant, celle-là dénote une profondeur de vues, une connaissance du cœur humain, que l'on ne retrouve nulle part ailleurs chez les faiseurs de constitutions.

On connaît les grandes lignes de la constitution américaine, et en quoi elle diffère de celle de l'Angleterre qui lui a évidemment servi de modèle. Au sommet de l'édifice se trouve le président qui remplace le roi : il se choisit des conseillers portant le titre de secrétaires, lesquels ne sont responsables qu'au premier magistrat et n'ont jamais accès ni à l'une ni à l'autre Chambre du Congrès. Les Américains en révolte contre la couronne anglaise ne pouvaient pousser l'imitation des institutions sous lesquelles ils avaient vécu jusqu'à les copier servilement. Cependant ils n'ont pu se défendre d'imprimer au chef de l'État quelques-uns des traits qui appartenaient au souverain anglais à l'époque de la révolution. Si l'on établissait une comparaison entre les pouvoirs de M. Cleveland et ceux de la reine Victoria, on serait surpris de constater l'immense dif-